

LETTRÉ D'INFORMATION

en Bourgogne-Franche-Comté

**ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS
À L'ÉCONOMIE TRICOLEURE**



FRÉDÉRIC DANÉL - Directeur régional de Pôle emploi

Une mobilisation intensifiée en faveur des demandeurs d'emploi les plus fragiles

Depuis plusieurs années, Pôle emploi propose, avec les autres prescripteurs que sont les Missions Locales, l'APEC et Cap emploi, des solutions adaptées aux besoins et au niveau d'autonomie des jeunes demandeurs d'emploi : suivi individuel ou collectif pour améliorer la recherche d'emploi et développer les savoirs-être professionnels, mobilisation de la formation et des contrats aidés, création de services en ligne...

Notre action partenariale, notamment avec le Conseil régional, permet par une réelle prise en compte des besoins des territoires et des demandeurs d'emploi de proposer des actions adaptées.

Aujourd'hui, dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », notre mobilisation collective s'intensifie encore sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi les plus fragiles, notamment des jeunes entrant sur le marché du travail ou déjà inscrits à Pôle emploi.

Les principales actions nouvelles de Pôle emploi en direction du public « jeunes » sont :

LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT INTENSIF DES JEUNES

avec **61 conseillers** Pôle emploi qui accompagnent aujourd'hui près de **2 800 jeunes**.

L'ORGANISATION CHAQUE MOIS D'UN ÉVÉNEMENT #TOUSMOBILISÉS

dédiés aux jeunes dans chacune des 45 agences de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté, déjà plus de **50 événements** sont proposés au cours des semaines à venir (en distanciel et présentiel).

LA PRÉPARATION DE NOUVELLES FORMATIONS QUALIFIANTES OU PRÉ-QUALIFIANTES

en étroite collaboration avec le Conseil régional, qui seront proposées en 2021 aux jeunes sans qualification ou en échec scolaire.

Retrouvez le détail de la mobilisation de Pôle emploi :

<https://bit.ly/3l8r9hZ>



Les Actualités

SOUTIEN AUX INDUSTRIELS

FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES



Julien CHARLES, préfet de Saône-et-Loire, a visité jeudi dernier un des fleurons industriels du bassin, l'entreprise Tournus équipement, qui figure parmi les 30 entreprises lauréates en Bourgogne-Franche-Comté du fond d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Ce dispositif mis en place par le ministère de l'Industrie en partenariat avec le Conseil régional, a pour vocation de soutenir les industriels pendant cette période de crise, leur permettant de financer des projets à court terme.

Grâce à ce projet, 10 nouveaux emplois pourront être créés et 23 seront maintenus.

Pour Tournus équipement, fabricant français spécialisé dans la production de mobiliers et matériels de cuisine en inox destinés à la restauration commerciale et collective, ce fonds de soutien est un moyen de changer une machine essentielle dans la chaîne de production. Datant de 1999, cette panneauteuse qui fabrique des panneaux en inox, doit être remplacée par une machine plus productive, consommant **10 fois moins d'énergie**.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

LE PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS, 100 MILLIONS D'EUROS DÉPLOYÉS SUR 2 ANS

Le plan de soutien à destination des associations de lutte contre la pauvreté repose sur des appels à projets organisés par le ministère des Solidarités et de la Santé.

PREMIER APPEL À PROJETS
2020-2021

50 Md€

SECOND APPEL À PROJETS
2021-2022

50 Md€

Deux tiers des crédits seront partagés entre les régions. Les appels à projets ainsi que les cahiers des charges sont disponibles depuis le 24 novembre 2020 sur le site internet de la préfecture de région.

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Actualites/Appel-a-projets-soutien-aux-associations-de-lutte-contre-la-pauvrete





APPEL À PROJETS

Plan de soutien aux associations

Plus de renseignements sur le livret d'informations :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/com_aap_asso_pauvrete.pdf

Les associations porteuses de projet pourront déposer leur dossier de candidature en ligne jusqu'au 15 janvier 2021, 23h59 sur

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/depot-de-candidature-appel-a-projet-2020-2021

(RE)LOCALISATION INDUSTRIELLE

LE PROJET « ETAB SIRUGUE » À ESBARRES RETENU POUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ. DE NOUVELLES POSSIBILITÉS DE CANDIDATURE OUVERTES JUSQU'AU 1ER JUIN 2021

Parmi les 31 premiers projets lauréats annoncés le 19 novembre par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, figure le projet « **ETAB SIRUGUE** » dans le secteur de l'agroalimentaire (production d'aliments destinés à l'alimentation animale).



Fort du succès de ces appels à projets, le Gouvernement a décidé de renforcer les moyens alloués, afin de poursuivre la sélection et le financement des meilleurs projets dans le cadre de ces dispositifs. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1er juin 2021.

S'agissant du volet national, trois dates successives de relève de dossiers sont prévues au premier semestre :

LE 26 JANVIER 2021 | LE 31 MARS 2021 | LE 1ER JUIN 2021

S'agissant du volet territorial, les candidatures sont déposées au niveau régional, et sont instruites au fil de l'eau jusqu'à épuisement des fonds. Les modalités de candidatures sont en ligne sur :

www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Plan-de-relance-pour-l-industrie-50441



CALENDRIER « FRANCE RELANCE »



FACILITER LA PARTICIPATION AUX APPELS À PROJETS DANS LE CADRE DE « FRANCE RELANCE »

Le calendrier vous permet de suivre les appels à projets du Plan de relance : date d'ouverture et de fermeture, thématique.

- Chaque appel à projets est relié à la mesure « France Relance » dans laquelle il s'inscrit par l'intermédiaire d'un lien cliquable.
- Pour chaque appel à projets en cours, vous trouverez les liens pour télécharger le cahier des charges et vous inscrire.
- Les flèches de couleurs représentent les différentes phases d'appels à projets.

Les données de ce calendrier seront actualisées régulièrement. Consultez le sur :

www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/calendrier-appels-projets.pdf

L'ÉTAT S'ENGAGE POUR PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

VERSEMENT D'UNE DEUXIÈME AIDE EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITÉ

Versement d'une deuxième
**AIDE EXCEPTIONNELLE
DE SOLIDARITÉ**

À partir du 27 novembre 2020

Stratégie de prévention
et de lutte contre la pauvreté
et COVID 19



Pour soutenir les familles et les personnes les plus précaires, le président de la République a annoncé le 14 octobre le versement d'une nouvelle aide exceptionnelle de solidarité aux familles, aux personnes les plus modestes et aux jeunes de moins de 25 ans.

Au total, ce sont près
de **40 millions d'euros** qui seront attribués
en région Bourgogne-Franche-Comté

Près de 166 300 foyers pourront bénéficier de ce soutien, ce qui représente un accompagnement d'environ 185 000 enfants et 24 231 jeunes.

Pour en savoir plus :

<http://www.caf.fr>

<https://bourgogne.msa.fr/lfy/msa-services-bourgogne-franche-comte>



POUR REPÉRER RAPIDEMENT DES CANDIDATS RÉCEMMENT FORMÉS

Découvrez la première plateforme qui met en relation directe recruteurs et stagiaires de la formation professionnelle.

Accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, elle permet aux employeurs de visualiser en 3 clics les formations en cours par secteur d'activité et d'entrer en contact directement avec les stagiaires, futurs candidats potentiels.



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*